



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Val-de-Marne



ASH 21^{ème} Circonscription
Commission
Départementale
d'Orientation vers les
Enseignements Adaptés
du Second Degré
CDO-EASD

Vice-Présidente
Laurence Picard

Secrétariat
Paula CALHEIROS
Téléphone
01 45 17 60 36
Télécopie
01 45 17 61 06

Mél. :
Ce.cdo94@ac-creteil.fr

Immeuble le Saint-Simon
68, av. du général
de Gaulle
94011 Crêteil cedex

Créteil, le 19 juin 2017

Madame, Monsieur Kebe
66, rue de Paris
94190 Villeneuve-Saint-Georges

Madame, Monsieur,

La commission départementale d'orientation vers les enseignements adaptés du second degré s'est réunie le 8 juin 2017, après examen du dossier de votre enfant :

Kebe Alsene
né(e) le 21 août 2004

elle a émis un avis favorable à son orientation en 5ème SEGPA pour la rentrée scolaire 2017/2018.

Il est affecté au :

Collège Pierre Brossolette
38, avenue du Président J.F. Kennedy
94190 Villeneuve-Saint-Georges
01 56 87 10 70

Je vous invite à vous mettre en rapport avec cet établissement dès réception de ce courrier.

A défaut, votre enfant serait considéré comme démissionnaire et perdrat le bénéfice de cette affectation, la place qui lui est proposée serait alors libérée.

Je vous prie d'agrérer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

L'inspectrice d'académie,
directrice académique des services de l'éducation
nationale du Val-de-Marne,

Guylène Mouquet-Burlin



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Val-de-Marne



ASH 21^{ème} Circonscription
Commission
Départementale
d'Orientation vers les
Enseignements Adaptés
du Second Degré
CDO-EASD

Vice-Présidente
Laurence Picard

Secrétariat
Paula CALHEIROS
Téléphone
01 45 17 60 36
Télécopie
01 45 17 61 06

Mél. :
Ce.cdo94@ac-creteil.fr

Immeuble le Saint-Simon
68, av. du général
de Gaulle
94011 Créteil cedex

Créteil, le 19 juin 2017

Madame, Monsieur Kebe
66, rue de Paris
94190 Villeneuve-Saint-Georges

Madame, Monsieur,

La commission départementale d'orientation vers les enseignements adaptés du second degré s'est réunie le 8 juin 2017, après examen du dossier de votre enfant :

Kebe Lassana
né(e) le 21 août 2004

elle a émis un avis favorable à son orientation en 5^{ème} SEGPA pour la rentrée scolaire 2017/2018.

Il est affecté au :

Collège Pierre Brossolette
38, avenue du Président J.F. Kennedy
94190 Villeneuve-Saint-Georges
01 56 87 10 70

Je vous invite à vous mettre en rapport avec cet établissement dès réception de ce courrier.

A défaut, votre enfant serait considéré comme démissionnaire et perdrat le bénéfice de cette affectation, la place qui lui est proposée seraient alors libérée.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

L'inspectrice d'académie,
directrice académique des services de l'éducation
nationale du Val-de-Marne,

Guylène Mouquet-Burin